



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

Direction de la citoyenneté et de la légalité

N° Spécial

17 Août 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 17 Août 2020

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	Direction de la citoyenneté et de la légalité	Page
N° 2020-129	12 Août 2020	Arrêté DCL/BRGE n° 2020-129 du 12 août 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune de Malakoff	3
Annexe arrêté N° 2020-129	12 Août 2020	ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-129 du 12 août 2020	5

Arrêté DCL/BRGE n° 2020-129 du 12 août 2020
instituant les bureaux de vote dans la commune de Malakoff

**Le Secrétaire Général chargé de l'administration
de l'Etat dans le département
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2015-168 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Malakoff,

Vu la demande du maire de Malakoff en date du 30 juin 2020,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Malakoff sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives , régionales, départementales (canton n° 18 : Montrouge), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ecole Jean Jaurès - préau 13 avenue Jules Ferry

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Malakoff sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2020

Le Secrétaire général
chargé de l'administration de l'Etat
dans le département

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-129 du 12 août 2020

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ECOLE JEAN JAURES PREAU	13, avenue Jules Ferry	N° 18 - Montrouge
2	ECOLE JEAN JAURES SALLE DES FETES	13, avenue Jules Ferry	N° 18 - Montrouge
3	ECOLE JEAN JAURES SALLE DES FETES	13, avenue Jules Ferry	N° 18 - Montrouge
4	MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE	28, rue Victor Hugo	N° 18 - Montrouge
5	MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE	28, rue Victor Hugo	N° 18 - Montrouge
6	AQUARIUM CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE	3, rue d'Hébecourt	N° 18 - Montrouge
7	ECOLE GEORGES COGNIOT	7/17, avenue du Maréchal Leclerc	N° 18 - Montrouge
8	ECOLE MATERNELLE GUY MOQUET	avenue Maurice Thorez	N° 18 - Montrouge
9	MAISON DE QUARTIER PIERRE VALETTE	3 rue Galliéni	N° 18 - Montrouge
10	ECOLE PRIMAIRE GUY MOQUET	avenue Maurice Thorez	N° 18 - Montrouge
11	ECOLE PRIMAIRE GUY MOQUET	avenue Maurice Thorez	N° 18 - Montrouge
12	MAISON DE L'ENFANT	10, avenue Maurice Thorez	N° 18 - Montrouge
13	ECOLE MATERNELLE PAULETTE NARDAL	1, rue Marie Lahy-Hollebecque	N° 18 - Montrouge
14	ECOLE MATERNELLE PAULETTE NARDAL	1, rue Marie Lahy-Hollebecque	N° 18 - Montrouge
15	ECOLE MATERNELLE PAULETTE NARDAL	1, rue Marie Lahy-Hollebecque	N° 18 - Montrouge
16	ECOLE PAUL LANGEVIN	13, rue André Rivoire	N° 18 - Montrouge
17	ECOLE HENRI BARBUSSE	2, rue Jules Guesde	N° 18 - Montrouge
18	ECOLE HENRI BARBUSSE	2, rue Jules Guesde	N° 18 - Montrouge
19	FOYER LEON SALAGNAC	74, rue Jules Guesde	N° 18 - Montrouge
20	ECOLE GEORGES COGNIOT	7/17, avenue du Maréchal Leclerc	N° 18 - Montrouge
21	MAISON DE L'ENFANT SALLE POLYVALENTE	10, avenue Maurice Thorez	N° 18 - Montrouge
22	ECOLE PAUL LANGEVIN	13, rue André Rivoire	N° 18 - Montrouge

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES – PREAU		
13, avenue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jules Ferry	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	Totalité	
Boulevard Gabriel Péri	du n°3 au n°65	
Passage nord	Totalité	
Place du 14 juillet	N° 1	
Rue Ampère	Totalité	
Rue André Coin	Totalité	
Rue Danton	du n°34 au n°76	du n°23 au n°59
Rue du stade municipal	Totalité	
Rue Edgar Quinet	du n°41 au n°51	
Rue Eugène Varlin	du n°1 au n°9	
Villa du chemin de fer	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES - SALLE DES FETES		
13, avenue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre Larousse	du n°2 au n°42	du n°1 au n°43
Rue Danton	du n°2 au n°32	du n°1 au n°21
Rue Edgard Quinet	du n°3 au n°39Ter	du n°2 au n°48
Rue Eugène Varlin	du n°17 au n°41	du n°2 à la fin
Rue Gabriel Crié	Totalité	
Rue Henri Martin	Totalité	
Rue Laforest	Totalité	
Rue Ledru Rollin	Totalité	
Rue Raymond Fassin	Totalité	
Rue Scelle	Totalité	
Villa des écoles	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES - SALLE DES FETES - 13, avenue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du président Wilson	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	Totalité	
Avenue Pierre Larousse	du n°44 au n°88	du n°63 au n°89
Boulevard Gabriel Péri	du n°81 au n°131	
Place du 11 novembre	Totalité	
Place du 14 juillet	du n°6 au n°10	
Rue Augustine Variot	Totalité	
Rue Béranger	Totalité	
Rue Danicourt	Totalité	
Rue François Belleoeuvre	Totalité	
Rue Louis Blanc	Totalité	
Rue Salvador Allendé	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE - 28, rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre Larousse	du n°45 au n°61	
Impasse du tir	Totalité	
Passage Larousse	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue de la Tour	Totalité	
Rue Emile Zola	Totalité	
Rue Ernest Renan	Totalité	
Rue Gambetta	du n°2 au n°16	

Rue Legrand	du n°1 à la fin	
Rue Raffin	Totalité	
Rue Rouget de l'isle	Totalité	
Rue Victor Hugo	Totalité	
Sentier du tir	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5 Lieu de vote : MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE 28, rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal Leclerc	du n°23 au n°33	
Rue Chauvelot	du n°1 au n°23	du n°2 au n°20
Rue des frères Gerber	Totalité	
Rue du docteur Ménard	Totalité	
Rue Gambetta	du n°3 au n°55	du n°38 au n°68
Rue Perrot	Totalité	
Rue Voltaire	du n°2 au n°52	
Villa Loret	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : AQUARIUM - CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE 3, rue d'Hébécourt		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Puzin	Totalité	
Place Dépinoy	Totalité	
Rue Chauvelot	du n°22 au n°58	du n°25 au n°65
Rue de la vallée	Totalité	
Rue d'Hébécourt	Totalité	
Rue du lavoir	Totalité	
Rue Gambetta	du n°18 au n°36	
Rue Savier	Totalité	
Sentier Félicité Dubois	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : ECOLE GEORGES COGNIOT 7/17, avenue du Maréchal Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du 12 février 1934	Totalité	
Avenue du Maréchal Leclerc	du n°1 au n°21	du n°2 à la fin
Avenue Pierre Brossolette	du n°34 au n°102	
Boulevard Gabriel Péri	du n°133 au n°175	du n°152 au n°186
Passage du petit Vanves	Totalité	
Rue Alfred de Musset	Totalité	
Rue François Coppée	Totalité	
Rue Vincent Moris	Totalité	
Rue Voltaire	du n°54 au n°58	
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GUY MOQUET avenue Maurice Thorez		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Augustin Dumont	du n°29 au n°73	du n°40 au n°74
Avenue Pierre Brossolette	du n°104 au n°128	
Boulevard Gabriel Péri	du n°102 au n°150	
Impasse Archin	Totalité	
Impasse Berthelot	Totalité	
Impasse Leroyer	Totalité	
Impasse Maria Gerault	Totalité	
Passage d'Arcole	Totalité	
Passage du théâtre	Totalité	
Passage Michelin	Totalité	
Passage Richard	Totalité	

Rue Benjamin Raspail	Totalité
Rue Caron	Totalité
Rue Frédéric Fournier	Totalité
Rue Hubert Ponscarme	Totalité
Rue Pasteur	Totalité
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER PIERRE VALETTE 3 rue Galliéni	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie	Totalité
Avenue Pierre Brossolette	du n°130 au n°190
Impasse de Chatillon	Totalité
Rue Pierre Valette	du n°1 au n°37 du n° 2 au n° 46
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE GUY MOQUET avenue Maurice Thorez	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Gabriel Péri	du n°2 au n°100
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité
Rue Léon Salagnac	Totalité
Rue Paul Bert	du n°2 au n°30 du n°1 au n°33
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE GUY MOQUET avenue Maurice Thorez	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Pierre Brossolette	du n°192 au n°240
Impasse Christiane	Totalité
Impasse des fosses rouges	Totalité
Impasse Ferry	Totalité
Impasse Marceau	Totalité
Rue Etienne Dolet	du n°58 au n°106 du n°49 au n°73
Rue Galliéni	du n°56 au n°70 du n°35 au n°37
Rue Guy Moquet	du n°41 au n°87
Rue Marc Seguin	Totalité
Rue Nicomedes Pascual	du n°1 au n°15 du n°2 au n°18
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANT 10, avenue Maurice Thorez	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Maurice Thorez	Totalité
Impasse Pierre Simon	Totalité
Impasse Vauban	Totalité
Rue Etienne Dolet	du n°2 au n°56 du n°1 au n°47Bis
Rue Guy Moquet	du n°50 au n°88
Rue Jean Lurçat	Totalité
Rue Jean Moulin	Totalité
Sentier des fosses rouges	Totalité
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAULETTE NARDAL 1, rue Marie Lahy-Hollebecque	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Hoche	Totalité
Allée Jeanne	Totalité
Allée Marguerite	Totalité
Allée Marie-Jeanne	Totalité
Allée Marie-Louise	Totalité
Allée Tissot	Totalité

Avenue Arblade	Totalité	
Boulevard Camélinat	du n°2 au n°40	du n°1 au n°43
Cité Jean Jaurès	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Hoche	du n°2 au n°22	du n°1 au n°25
Rue Jules Dalou	Totalité	
Rue Paul Bert	du n°32 au n°52	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°114 au n°138	du n°129 au n°149
Rue Raymond David	Totalité	
SUITE BUREAU 13		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Villa Adnot	Totalité	
Villa Bourgeois	Totalité	
Villa Cacheux	Totalité	
Villa Yvonne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAULETTE NARDAL 1, rue Marie Lahy-Hollebecque		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Mirabeau	Totalité	
Boulevard Camélinat	du n°42 au n°68	du n°45 au n°63
Impasse Albert Marie	Totalité	
Impasse des négriers	Totalité	
Impasse Pierre Curie	Totalité	
Rue Avaulée	Totalité	
Rue Hoche	du n°24 au n°76	du n°27 au n°91
Rue Paul Bert	du n°35 au n°51	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°70 au n°112	du n°61 au n°127
Sentier de la sablonnière	Totalité	
Villa bel air	Totalité	
Villa Drouet	Totalité	
Villa Marie-Antoinette	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAULETTE NARDAL 1, rue Marie Lahy-Hollebecque		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre Brossolette	du n°242 au n°244	
Boulevard Camélinat	du n°70 au n°174	
Rue Alexis Martin	Totalité	
Rue du 19 mars 1962	Totalité	
Rue Guy Moquet	du n°89 au n°107	
Rue Hoche	du n°93 au n°105	
Rue Marie Lahy Hollebecque	Totalité	
Rue Nicomedes Pascual	du n°17 au n°21	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°2 au n°68	du n°1 au n°59
Villa d'Arcueil	Totalité	
Villa des économistes	Totalité	
Villa des iris	Totalité	
Villa Léger	Totalité	
Villa Paulette	Totalité	
Villa Sabot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : ECOLE PAUL LANGEVIN 13, rue André Rivoire		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Stalingrad	du n°21 au n°25	du n°26 au n°28
Rond point Youri Gagarine	Totalité	
Rue André Rivoire	du n°1 à la fin	

Rue Jean Mermoz	Totalité
Rue Jules Védrines	Totalité
Rue Maximilien Robespierre	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE HENRI BARBUSSE	
2, rue Jules Guesde	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Henri Barbusse	du n°2 à la fin
Boulevard Stalingrad	N° 27
Rond point Henri Barbusse	Totalité
Rue Albert Samain	Totalité
Rue Arthur Rimbaud	Totalité
Rue Charles Baudelaire	Totalité
Rue François Fabié	Totalité
Rue Jules Védrines	du n°1 au n°35
Rue Maurice Boucher	Totalité
Rue Paul Verlaine	Totalité
BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ECOLE HENRI BARBUSSE	
2, rue Jules Guesde	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Jacques Brel	Totalité
Allée Sandrin	Totalité
Boulevard colonel Fabien	Totalité
Boulevard des frères Vigouroux	Totalité
Boulevard Stalingrad	du n°37 au n°53
Impasse de Vanves	Totalité
Impasse du clos	Totalité
Passage du pierrier	Totalité
Rue Carnot	Totalité
Rue de Lorraine	Totalité
Rue des Garmants	Totalité
Rue des Roissy	Totalité
Rue Drouet Peupion	Totalité
Rue du général Malleret Joinville	Totalité
Rue Georges Brassens	Totalité
Rue Georges Henri	Totalité
Rue Germaine	Totalité
Rue Jules Guesde	N° 2
Rue Louis Girard	Totalité
Rue Mathilde	Totalité
Rue Neuve Montholon	Totalité
Rue Paul Eluard	Totalité
Sentier des bas Garmants	Totalité
Sentier des cerisiers	Totalité
Sentier des Garmants	Totalité
Villa Geneviève	Totalité
Voie d'Issy	Totalité
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : FOYER LEON SALAGNAC	
74, rue Jules Guesde	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de l'espérance	Totalité
Boulevard de Stalingrad	du n°29 au n°35
Boulevard Henri Barbusse	du n°1 à la fin
Impasse André Sabatier	Totalité
Impasse des groux	Totalité
Rue André Sabatier	Totalité

Rue Jules Guesde	du n°4 au n°74	du n°1 au n°69
Rue Paul Valéry	Totalité	
Sentier André Sabatier	Totalité	
Sentier des Nouzeaux	Totalité	
Voie de Bagneux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE GEORGES COGNIOT		
7/17, avenue du Maréchal Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre Brossolette	du n°2 au n°32	
Rue Jacques Prévert	Totalité	
Rue Voltaire	du n°1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANT - SALLE POLYVALENTE		
10, avenue Maurice Thorez		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Augustin Dumont	du n°1 au n°27	du n°2 au n°38Bis
Impasse Carnot	Totalité	
Impasse Césaire	Totalité	
Impasse Ponscarne	Totalité	
Impasse Ressort	Totalité	
Impasse Sainte Hélène	Totalité	
Rue Galliéni	du n°1 au n°33	du n°2 au n°54
Rue Guy Moquet	du n°1 au n°39	du n°2 au n°48
Rue Pierre Valette	du n°48 au n°56	du n°39 au n°49
Rue Renault	Totalité	
Villa Labrousse	Totalité	
Villa Marotte	Totalité	
Villa Rose	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE PAUL LANGEVIN		
13, rue André Rivoire		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue André Rivoire	du n°2 à la fin	
Rue Jules Védrine	du n°37 au n°39	
Rue Louis Mercier	Totalité	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>